

# Nous convions nos lecteurs et lectrices à venir s'entretenir du Mouvement féministe et de Femme suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **36 (1948)**

Heft 758

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266661>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît le premier samedi de chaque mois

Les convaincus persua-  
dent, les bienveillants  
désarment.

JOUBERT.

## FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

## RÉDACTION

M<sup>me</sup> WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges  
ADMINISTRATION ET ANNONCES  
M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne

## Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

|                                                  |         |
|--------------------------------------------------|---------|
| SUISSE 1 an                                      | Fr. 6.- |
| 6 mois                                           | 3.50    |
| ETRANGER                                         | 8.-     |
| Le numéro                                        | 0.25    |
| Les abonnements partent de n'importe quelle date |         |

## NEUCHÂTEL

Vendredi 22 octobre à 20 h. 30  
au Restaurant Neuchâtelois  
Faubourg du Lac 17

Nous convions nos lecteurs  
et lectrices à venir s'entretenir  
du Mouvement Féministe et  
de Femme Suisse.

Les entretiens de Genève, le 8 septembre  
et de Lausanne le 9, ont été extrêmement  
fructueux et sympathiques. Le but de chacun  
de ces journaux a été discuté et défini ;  
chacun dans son genre doit mettre en rap-  
port les femmes de milieux divers, afin que  
les désirs, les nécessités des unes et les  
expériences des autres soient connus et per-  
mettent une collaboration féconde.

A Lausanne, la vaste Table ronde autour  
de laquelle on s'entretenait, évoquait les va-  
leureux chevaliers à la recherche du Graal,  
il ne manquait même pas le Roi Arthur,  
en la personne du Dr Muret, président d'hon-  
neur des suffragistes vaudoises. N'avons-nous  
pas aussi un Graal qui nous échappe sans  
cesse, mais qu'il vaut la peine de poursuivre  
une noble cause ?

Que les Neuchâteloises viennent nombreuses  
nous apporter critiques et idées nouvelles !

### Invitation du Centre de liaison de Neuchâtel

Aux associations de l'Alliance nationale de  
sociétés féminines suisses.

Chères amies confédérées,

Le Centre de liaison des sociétés fémi-  
nines de Neuchâtel à l'honneur d'inviter l'Al-  
liance Nationale des sociétés féminines suisses  
à siéger dans ses murs les 23 et 24 octobre  
prochains.

Dans cette année où il fête le centenaire  
de son rattachement complet à la Suisse, le  
canton de Neuchâtel se fait un plaisir de res-  
serrer les liens qui l'unissent au reste du  
pays en accueillant les femmes qui travail-  
lent au progrès moral et social de notre chère  
patrie. Nous espérons que, de votre côté, vous  
apprécierez ce court séjour dans notre can-  
ton qui, par sa diversité et son esprit d'in-  
dépendance, donne l'image du pays tout  
entier.

En formant les vœux les meilleurs pour  
la complète réussite de votre 47<sup>me</sup> assemblée  
générale, nous espérons que vous répondrez  
nombreuses à notre invitation et nous vous  
présentons, chères amies, nos messages très  
cordiaux.

Centre de liaison des S.F.N.

Neuchâtel. Faubourg de l'Hôpital, 43.

La présidente : Cécile Clerc  
La secrétaire : C. Wegmann.

ASSURANCE POUR LA VIEillesse  
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SAONNIEN

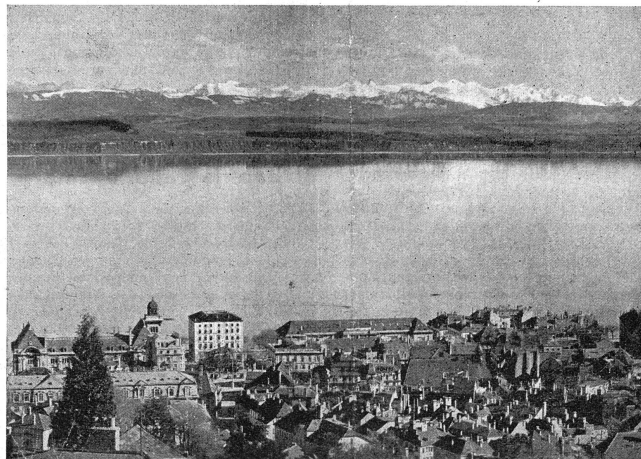
## RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE



NEUCHÂTEL: Vue générale, le lac et les Alpes.

(Cliché ADEN)

### ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

## XLVII<sup>me</sup> Assemblée générale à Neuchâtel

les Samedi et Dimanche 23 et 24 octobre 1948

Samedi 13 octobre, 14 h., Salle du Grand Conseil

## ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport de la Trésorière.
4. Rapport des vérificatrices.
5. Elections.
6. Appel des déléguées.
7. Lieu de la prochaine assemblée.

Thé offert par le Centre de liaison de Neuchâtel.

8. Réorganisation de l'Alliance et questions financières.
9. Questions et propositions individuelles.

Samedi soir, 20 h. 30, à la Rotonde

soirée récréative offerte par les associations neuchâteloises

Dimanche 24 octobre, 10 h., Salle du Grand Conseil

Exposé du Dr. Renée Girod :

### Les Sociétés féminines et l'Organisation des Nations Unies

Conférence de M. Eddy Bauer, Recteur de l'Université de Neuchâtel :

### La Suisse en face de l'Europe de 1948

13 h. Banquet officiel à la Rotonde.

### Au Conseil Economique et Social

Dans sa dernière session, le Conseil n'avait  
pas seulement à discuter les rapports de  
ses commissions, telles que les commissions,  
sociale, des droits de l'homme, de la condi-  
tion de la femme, etc., mais il a dû encore  
traiter plusieurs problèmes spéciaux : appel  
des Nations Unies en faveur de l'enfance,

dont on prolongera l'activité, création de  
l'Organisation mondiale de la Santé, dont le  
siège est à Genève, problème des réfugiés  
confié à la nouvelle Organisation interna-  
tionale des réfugiés.

Une des sessions du Conseil économique et  
social en 1949, aura lieu à Genève.

### Questions féminines qui seront soumises à l'Assemblée de l'ONU

Tandis que l'Assemblée des Nations  
Unies siège au Palais de Chaillot, il ne  
sera pas inutile de récapituler les résolu-  
tions que le Conseil économique et social  
a décidé de présenter à la ratification de  
l'Assemblée, lors de sa septième session  
qui se tint à Genève, du 19 juillet au  
29 août.

Parmi les commissions qui dépendent du  
Conseil, nous avons parlé à plusieurs re-  
prises de la Commission de la condition de  
la femme qui étudie les problèmes dont  
s'occupe le Mouvement féministe depuis sa  
création. Cette commission a présenté un  
rapport qui a été examiné longuement. A  
cet effet, le Conseil économique et social  
avait constitué un comité pour la durée de  
cette session ; ce comité était considéré  
comme fort important puisque M. Malik  
(Liban), président du Conseil, en assu-  
mait aussi la présidence.

Voici les points sur lesquels portent ces  
résolutions :

## Droits politiques.

Demander aux états membres des Na-  
tions Unies, qui n'ont pas encore accordé  
aux femmes les mêmes droits politiques  
qu'aux hommes, de leur accorder ces droits  
dans tous les domaines de la vie nationale,  
économique, culturelle, sociale et politique.

On avait déjà envoyé une communication  
aux états dont la constitution était en dé-  
saccord avec les principes de la Charte  
des Nations Unies, après l'Assemblée gé-  
nérale du 11 décembre 1946. A ceux qui  
n'ont pas répondu à cette communication,  
sera adressée une note spéciale pour leur  
demander quelles mesures ils ont l'inten-  
tion de prendre et les inviter à agir sans  
délai dans le sens indiqué.

On demande en outre de nommer plus  
fréquemment des femmes aux postes im-  
portants des institutions nationales, car il  
est vraisemblable que, de cette façon, l'opini-  
on publique féminine serait incitée à  
participer avec plus d'intérêt à la vie poli-  
tique et sociale, c'est-à-dire à user de ses  
droits en participant aux élections. Cette  
recommandation vise naturellement des  
pays où la femme n'a pas encore pris  
conscience de l'importance de son action,  
mais nous savons que dans les pays qui  
ont été occupés ou en guerre, les femmes  
ont voté en masse, que ce soit en France,  
en Italie ou dans les Balkans, dès qu'elles  
ont été admises à participer aux scrutins.

A l'intention des pays où la participation  
féminine est encore réticente, on désire  
que le secrétaire général rédige pour le  
grand public une brochure qui montrerait  
clairement dans quelle mesure l'égalité po-  
litique a été accordée aux femmes.

Si le droit de vote féminin est actuelle-  
ment acquis presque partout, il subsiste  
encore des obstacles, même dans les pays  
les plus progressistes, à leur carrière ad-  
ministrative, judiciaire, diplomatique ou  
simplement libérale ; on demande donc  
que l'accès des femmes à ces différentes  
charges soit libre et que, notamment, les

